



**REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL----- COMPTE RENDU
MARDI 02 AVRIL 2019**

DATE DE LA CONVOCATION	DATE D’AFFICHAGE	DEBUT DE LA SEANCE	FIN DE LA SEANCE	SECRETAIRE DE SEANCE	NOMBRE DE CONSEILLERS	
21 mars 2019	21 mars 2019	18h30	19h50	Elisabeth JANIN	En exercice	29
					Présents	20
					Votants	23

N°	ORDRE DU JOUR	RAPPORTEUR	DECISIONS
1	ADMINISTRATION : PROJET DE RENOUVELLEMENT CONCESSION POUR LA DISTRIBUTION PUBLIQUE EN GAZ NATUREL ENTRE ROQUEFORT-LES-PINS ET GRDF <ul style="list-style-type: none"> - APPROUVE le projet de traité de concession pour le service public de la distribution de gaz naturel avec GRDF joint en annexe à la présente délibération - AUTORISE Monsieur le Maire à signer, pour une durée de 30 ans, ce nouveau traité de concession pour la distribution publique en gaz naturel sur la commune et toutes les pièces y afférant. 	M. DUPERET TOUMIEU	UNANIMITE
2	SECURITE : PROJET DE CONVENTION DE PARTENARIAT POUR LA FOURRIERE MUNICIPALE <ul style="list-style-type: none"> - APPROUVE la signature d’une convention de partenariat pour la fourrière municipale. - AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous actes relatifs à la mise en œuvre d’une convention de partenariat pour la fourrière municipale. 	M. DUPERET TOUMIEU	UNANIMITE
3	RESSOURCES HUMAINES : ACTUALISATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS <ul style="list-style-type: none"> - VALIDE le tableau des effectifs présenté. 	M. DUPERET TOUMIEU	UNANIMITE
4	FINANCES : REGIES MUNICIPALES – PRESENTATION DES TARIFS ACTUALISES 2019 <ol style="list-style-type: none"> 1) Cantines APPROUVE les modifications tarifaires à compter du 1^{er} septembre 2019, des repas à la cantine comme suit : 4,10 euros le repas 3,40 euros le repas à partir du 3^{ème} enfant 5,20 euros le repas pour les extérieurs et les enseignants. 2) Concessions et caveaux APPROUVE les nouveaux tarifs de concession et de caveau tels qu’exposés ci-dessus et l’application à compter de 1^{er} juin 2019. 3) Etude surveillée APPROUVE les nouveaux tarifs tels qu’exposés ci-dessus et leur application à compter de la rentrée scolaire 2019. 4) Garderie APPROUVE les nouveaux tarifs tels qu’exposés ci-dessus et leur application à compter de la rentrée scolaire 2019. 5) Parc des sports APPROUVE les nouveaux tarifs tels qu’exposés ci-dessus. 6) Vacations funéraires APPROUVE le nouveau tarif de vacation pour la surveillance des opérations funéraires à 30,00 euros. 	MME ERKER	UNANIMITE

5	<p>FINANCES : ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS POUR 2019</p> <ul style="list-style-type: none"> - APPROUVE l'attribution aux Associations des subventions telles que définies ci-dessus, <ul style="list-style-type: none"> 1. 61 310 € pour les associations de la Commune 2. 30 000 € pour le service CCAS de la commune 3. 2 080 € pour les associations extérieures - INSCRIT les sommes prévues au Budget Primitif 2019. - AUTORISE Monsieur le Maire à prendre la délibération nécessaire. 	MME ERKER	UNANIMITE						
6	<p>FINANCES :</p> <ul style="list-style-type: none"> a- APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2018 – BUDGET PRINCIPAL APPROUVE le Compte Administratif 2018 – Budget Principal b- APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2018 – BUDGET ASSAINISSEMENT APPROUVE le Compte Administratif 2018 – Budget Annexe Assainissement c- APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2018 DU RECEVEUR MUNICIPAL – BUDGET PRINCIPAL APPROUVE le Compte de Gestion 2018 du Receveur, Budget Principal d- APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2018 DU RECEVEUR – BUDGET ASSAINISSEMENT APPROUVE le Compte de Gestion 2018 du Receveur, Budget Annexe Assainissement e- TAUX D'IMPOSITION 2019 DECIDE d'appliquer les taux suivants pour l'année 2019 : <table border="1" data-bbox="199 1211 1002 1317"> <tr> <td>Taxe d'habitation</td> <td>15.17 %</td> </tr> <tr> <td>Foncier bâti</td> <td>13.07 %</td> </tr> <tr> <td>Foncier non bâti</td> <td>36.02 %</td> </tr> </table> f- APPROBATION DU BUDGET PRIMITIF 2019 APPROUVE le Budget Primitif 2019. g- APPROBATION DU BUDGET PRIMITIF ASSAINISSEMENT 2019 APPROUVE le Budget Primitif Assainissement 2019. h- SUBVENTION D'EQUILIBRE APPROUVE le versement au titre de l'exercice 2019 d'une subvention d'équilibre du budget principal au budget annexe assainissement, à hauteur de 116 424,74 euros. 	Taxe d'habitation	15.17 %	Foncier bâti	13.07 %	Foncier non bâti	36.02 %	MME ERKER	UNANIMITE
Taxe d'habitation	15.17 %								
Foncier bâti	13.07 %								
Foncier non bâti	36.02 %								
7	<p>FINANCES : SPANC ACTUALISATION DES TARIFS DES PRESTATIONS DE CONTRÔLES</p> <ul style="list-style-type: none"> - FIXE les montants des prestations de vérification des installations d'assainissement non collectif suivant les tarifs référencés ci-dessus à compter du 02 avril 2019. - INSCRIT les dépenses et recettes au budget annexe assainissement en vigueur. 	M. DUPERET TOUMIEU	UNANIMITE						
8	<p>FINANCES – DOTATION CANTONALE 2019 – LISTE DES PROJETS</p> <ul style="list-style-type: none"> - APPROUVE la liste des chemins communaux indiqués dans le tableau de la présente délibération pour l'année 2019. - APPROUVE le coût et la réalisation des travaux prévus dans ladite délibération pour l'année 2019. 	M. DUPERET TOUMIEU	UNANIMITE						

	<ul style="list-style-type: none"> - AUTORISE Monsieur le Maire à déposer les dossiers auprès du Conseil Départemental des Alpes Maritimes concernant les travaux inscrits pour la dotation de l'année 2019. - SOLLICITE les subventions relatives à la dotation cantonale pour l'année 2019 auprès du Conseil Départemental des Alpes Maritimes pour l'année 2019 		
9	FINANCES – AMENDES DE POLICE 2019 – LISTE DES PROJETS <ul style="list-style-type: none"> - APPROUVE les travaux prévus. - APPROUVE le coût et la réalisation des travaux prévus. - AUTORISE Monsieur le Maire à déposer les dossiers auprès du Conseil Départemental dans le cadre des amendes de police 2019 - SOLLICITE les subventions liées aux dossiers relatifs aux amendes de Police au titre de l'année 2019. 	M. DUPERET TOUMIEU	UNANIMITE
10	ADMINISTRATION – DENOMINATION – CHEMINS <ul style="list-style-type: none"> - AUTORISE Monsieur le Maire à remplacer le code « cidex 410 Bis » par la dénomination « Chemin des Mésanges Bleues » - NOTIFIE cette nouvelle dénomination à l'ensemble des institutions et acteurs concernés. 	M. DUPERET TOUMIEU	UNANIMITE

DATE :

02/04/2019

SIGNATURE